

**Suite à la parution de la fiche de Jacques DE LA MAZEROLLE, David Glomot, Professeur agrégé en histoire, en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) au Lycée Gay-Lussac de Limoges nous a adressés l'analyse ci-dessous :**

« Les maçons cités étaient du Moutier-Malcard et le notaire est à Genouillac ; c'est le nord de la Marche, totalement en connexion avec le Berry et l'itinéraire menant en Allemagne. C'est une zone que j'ai déjà repérée comme zone de départ migratoire vers le nord et l'est.

- L'acte est de février 1574, le maçon a dû mourir logiquement en 1573 lors de la campagne de travaux estivale. On imagine le casse-tête de la veuve pour récupérer quelques deniers, somme dérisoire, à retrouver à 700 km de là. Blaise Basty, missionné, doit avoir l'habitude du trajet et participe à une ébauche de filière migratoire.

- Le logeur allemand avait la trentaine et était jeune papa. On a sa généalogie mais quel était son statut ? Logeur... ou employeur ? Un bourgeois, un responsable municipal, un aubergiste, un noble ?

- Le fait que le document notarial soit visé par deux prêtres, garants, a peut-être un lien avec les guerres de religion. Nous sommes un an et demi après la Saint Barthélémy, dans une partie de la province où on est globalement chez les "bons catholiques" (ce ne serait pas le cas à Aubusson, dont les marchands sont souvent des réformés). Quelle pouvait être la confession des logeurs et employeurs allemands de notre maçon marchois ? La région d'Oberdiebach est totalement divisée. L'Allemagne du nord est 100% protestante dès les années 1550, l'Allemagne du sud reste 100% catholique, mais la région médiane, la Rhénanie, est ultra-morcelée entre les deux confessions. Peut-être que pour récupérer son argent auprès de catholiques locaux il fallait un bon émissaire porteur de garanties solides... ? »